

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **16 avril 2024 à 19:30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, M^{me} Liza Poulin, M^{mes} Marie-Claude Perron, Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. David Malenfant, Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Patrick Marineau, Stéphane Bertrand et Jean-François Pinard, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Simon Filiatreault, directeur général adjoint, Annie Lévesque, directrice du Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique, Patrick Lépine, directeur du Service du génie, Yannick Proulx, conseiller principal à la direction générale, Michel Dicaire-Acosta, conseiller stratégique et relations intergouvernementales et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 19 h 30, Madame la Mairesse ouvre et préside la séance.

MOT DE LA MAIRESSE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

**RÉSOLUTION...
2024-04-167**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouts à l'ordre du jour :

- 18.1 Dépôt – Certificat concernant la procédure d'enregistrement – Règlement 1687
- 18.2 Octroi en commun d'un contrat pour la location d'une infrastructure de télécommunications radio-voix P25 sous forme de temps d'ondes et services

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2024-04-168**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2024**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du **19 mars 2024**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION...
2024-04-169

RÈGLEMENT 1571-5

Madame Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1571-5 modifiant le Règlement 1571 sur la paix, l'ordre et certaines nuisances** dont l'objet d'intégrer des dispositions sur le commerce sur la place publique, les activités et événements dans un lieu public et de remplacer celles relatives aux rassemblements.

Madame Marie-Claude Collin dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1571-5 modifiant le Règlement 1571 sur la paix, l'ordre et certaines nuisances**.

AVIS DE MOTION...
2024-04-170

RÈGLEMENT 1679-2

Monsieur Stéphane Bertrand donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1679-2 modifiant le Règlement 1679 décrétant les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité** dont l'objet est d'ajouter des exclusions pour les demandes d'antécédents judiciaires ainsi que les tarifs pour les demandes de permis de colportage.

Monsieur Stéphane Bertrand dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1679-2 modifiant le Règlement 1679 décrétant les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité**.

AVIS DE MOTION...
2024-04-171

RÈGLEMENT 1681

Monsieur Stéphane Bertrand donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1681 concernant le colportage et la sollicitation**.

Monsieur Stéphane Bertrand dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1681 concernant le colportage et la sollicitation**.

RÉSOLUTION...
2024-04-172

APPROBATION – RÈGLEMENT 1378-5

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le *Projet de Règlement 1378-5* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « Loi »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver le *Règlement 1378-5 modifiant le Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-173

APPROBATION – RÈGLEMENT 1416-15

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1416-15*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'approuver le *Règlement 1416-15 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-174

APPROBATION – RÈGLEMENT 1416-16

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1416-16*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'approuver le *Règlement 1416-16 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-175

APPROBATION – RÈGLEMENT 1417-30

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1417-30*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'approuver le *Règlement 1417-30 modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-176

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-186

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1418-186*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement est un règlement de concordance au sens de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'approuver le *Règlement 1418-186 modifiant le Règlement 1418 de zonage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2024-04-177**

APPROBATION – RÈGLEMENT 1596-2

ATTENDU QU'en date du 20 février 2024, le *Projet de Règlement 1596-2* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver le *Règlement 1596-2 modifiant le Règlement 1596 fixant le traitement des élus municipaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2024-04-178**

APPROBATION – RÈGLEMENT 1679-1

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le *Projet de Règlement 1679-1* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver le *Règlement 1679-1 modifiant le Règlement 1679 décrétant les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2024-04-179**

APPROBATION – RÈGLEMENT 1686

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, un avis de motion a été déposé et le *Projet de Règlement 1686* a été approuvé conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ c. E-2.2) (la « Loi »)*;

ATTENDU QU'aucune opposition au projet de règlement n'a été reçue conformément à la Loi;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la *Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19)*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu d'approuver le *Règlement 1686 concernant la division du territoire de la municipalité en douze (12) districts électoraux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-180

APPROBATION – RÈGLEMENT 1688

ATTENDU QU'en date du 19 mars 2024, le *Projet de Règlement 1688* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « Loi »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'approuver le *Règlement 1688 décrétant l'exécution de travaux de mise en valeur du corridor écologique du quartier Chambéry, et un emprunt de 4 400 000 \$ à ces fins.*

QUE le registre visant à recevoir des demandes pour la tenue d'un scrutin référendaire soit accessible aux personnes habiles à voter sur ledit règlement du **29 avril au 3 mai 2024** entre 9 h et 19 h à l'hôtel de ville.

QUE le Service des finances soit autorisé, dans le cadre du *Programme d'acceptation bancaire Desjardins*, à emprunter conformément à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes* jusqu'à 100 % du montant de l'emprunt, une fois que le règlement sera approuvé conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-181

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 26 MARS 2024**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **26 mars 2024** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-182

**DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2024-00026
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE
(MARGES LATÉRALES TOTALES)
16, RUE RAYMOND-LAPALICE
(LOT 2 321 734)**

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **24.03.06.1** du 26 mars 2024 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu qu'il soit accordé au lot **2 321 734** du Cadastre du Québec (*16, rue Raymond-Lapalice*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour l'agrandissement du bâtiment principal, des marges latérales totales de 4 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-628, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, des marges latérales totales minimales de 5 mètres sont prescrites.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-183

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2024-00033
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE
(MARGES LATÉRALES TOTALES)
50, CARRÉ LIONEL-GROULX
(LOT 1 904 838)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **24-03-06.3** du 26 mars 2024 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu qu'il soit accordé au lot **1 904 838** du Cadastre du Québec (*50, carré Lionel-Groulx*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour l'agrandissement du bâtiment principal, des marges latérales totales de 3,8 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-210, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, des marges latérales totales minimales de 4,5 mètres sont prescrites.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-184

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2024-00034
HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE EXISTANTE
(MARGE LATÉRALE ET MARGES LATÉRALES TOTALES)
617, RUE NICOLE
(LOT 1 903 684)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **24-03-06.4** du 26 mars 2024 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu qu'il soit accordé au lot **1 903 684** du Cadastre du Québec (*617, rue Nicole*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour le bâtiment principal, une marge latérale gauche de 1,7 mètre et des marges latérales totales de 5,8 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-339, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge latérale minimale de 2 mètres et des marges latérales totales minimales de 6 mètres sont prescrites.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-185

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2024-00035
HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE EXISTANTE
(MARGE ARRIÈRE)
1117, RUE SYLVIE
(LOT 2 656 990)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **24-03-06.2** du 26 mars 2024 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu qu'il soit accordé au lot **2 656 990** du Cadastre du Québec (*1117, rue Sylvie*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE, pour le bâtiment principal, une marge arrière de 6 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-124, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge arrière minimale de 7,5 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-186

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE – DEMANDES 2024-00018, 2024-00032, 2024-
00021, 2024-00022, 2024-00023, 2024-00025 ET 2024-00027

ATTENDU les recommandations du 26 mars 2024 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

PIIA – 2024-00018

57, rue de Bellevue
Nouvelle construction – habitation unifamiliale isolée
Recommandation C.C.U. 24-03-05.1 et plans (Annexe A)

PIIA – 2024-00032

12, rue d'Apremont
Modification – habitation unifamiliale isolée
Recommandation C.C.U. 24-03-05.2 et plans (Annexe B)

PIIA – 2024-00021

1099, boulevard du Curé-Labelle
BMO
Nouvelles enseignes murales et détachée
Recommandation C.C.U. 24-03-05.3 et plans (Annexe C)

PIIA – 2024-00022

785, boulevard Industriel
ZÉRO LIMITE FITNESS
Nouvelle enseigne murale
Recommandation C.C.U. 24-03-05.4 et plans (Annexe D)

PIIA – 2024-00023	1060, boulevard Michèle-Bohec MERGA INDUSTRIELS Nouvelle enseigne murale Recommandation C.C.U. 24-03-05.5 et plans (Annexe E)
PIIA – 2024-00025	75, boulevard des Châteaux, local 201 LMN DÉLICES Nouvelles enseignes murales Recommandation C.C.U. 24-03-05.6 et plans (Annexe F)
PIIA – 2024-00027	340, rue Legault PERREAULT Nouvelle enseigne murale Recommandation C.C.U. 24-03-05.7 et plans (Annexe G)

ATTENDU QUE ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'**APPROUVER** les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2024-00018, 2024-00032, 2024-00021, 2024-00022, 2024-00023, 2024-00025 et 2024-00027** sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à G »** pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... 2024-04-187	AUTORISATION DE SIGNATURE LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.) SECTION LOCALE 2301, COLS BLEUS
--------------------------------------	--

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2024-01** concernant la modification de certains titres d'emploi dans une optique d'inclusivité à la convention collective du *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2024-01** avec le *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... 2024-04-188	CONFIRMATION D'EMBAUCHE OPÉRATEUR-CONCIERGE SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET VIE COMMUNAUTAIRE
--------------------------------------	--

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu de confirmer l'embauche de **M. Pierre Olivier** au poste permanent d'« *Opérateur-concierge* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, à compter du 21 avril 2024. Ce poste est accrédité par le *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-189

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
POLICIÈRE TEMPORAIRE

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Maggie Bourassa** au poste de « *Policière temporaire* » au Service de police, rétroactivement au 8 avril 2024, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par l'Association des policiers et policières de Blainville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-190

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
RESPONSABLE EN LOISIRS
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Patricia Parenteau** au poste permanent de « *Responsable en loisirs* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, rétroactivement au 8 avril 2024. Ce poste est accrédité par le **Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-191

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE
SERVICE DES FINANCES

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Martine Béland** au poste permanent de « *Technicienne administrative* » au Service des finances, rétroactivement au 11 mars 2024. Ce poste est accrédité par le **Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-192

MODIFICATION À LA STRUCTURE
DU SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu d'accepter les modifications suivantes à la structure du **Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire**, rétroactivement au 15 avril 2024, et d'approuver le nouvel organigramme, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- Création du poste-cadre permanent de « **Régisseur vie associative, communautaire et plateaux sportifs** » et nomination de **Mme Véronique Veilleux** à ce poste, et ce conditionnellement à la réussite des tests psychométriques, avec sous sa responsabilité les postes d'« *Agent en loisirs* » et de « *Responsable en loisirs* »;
- Abolition du poste col blanc de « *Responsable en loisirs, vie associative et communautaire* ».

QUE la nomination de **Mme Véronique Veilleux** au poste-cadre de « **Chef de section – vie associative et communautaire** » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, en remplacement de M. Stéphane Tessier, prêté aux Jeux du Québec, soit prolongée jusqu'au retour du titulaire ou la nomination de son remplaçant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-193

**AUTORISATION - PARTICIPATIONS D'ÉLUS
À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'autoriser les membres du conseil identifiés à l'Annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante à représenter la Ville aux différentes activités apparaissant à cette annexe et, le cas échéant, à ratifier ces participations.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée, le cas échéant, à rembourser aux membres du conseil leurs dépenses sur présentation des pièces justificatives et à approprier les dépenses liées à ces activités à même les postes budgétaires 02.110.00.305, 02.110.00.310, 02.110.00.349 et 02.131.00.305.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-194

**OCTROI DE SUBVENTIONS
ET AIDES FINANCIÈRES**

ATTENDU la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-195

**DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois de **mars 2024** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-196

**RENOUVELLEMENT DE FINANCEMENT – PRÊT NO 9
LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE
CAUTIONNEMENT**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville est impliquée depuis 2009 dans le projet de **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE** et qu'à compter du 11 juin 2013, lors d'assemblées dûment convoquées et constituées, **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE** est passé entre les mains de la Ville de Blainville, cette dernière détenant dorénavant la majorité des sièges au conseil d'administration et sa mairesse occupant le poste de présidente;

ATTENDU QUE par les résolutions 2009-05-395 adoptée le 26 mai 2009, 2013-06-626 adoptée le 25 juin 2013, 2016-07-455 adoptée le 25 juillet 2016 et 2019-10-583 adoptée le 15 octobre 2019, le conseil municipal a autorisé que la Ville de Blainville se porte garante envers la Caisse Desjardins de l'Envolée pour plusieurs éléments constituant le montage financier offert par cette dernière à **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE** pour la réalisation de son projet et ses opérations;

ATTENDU QUE le complexe sportif **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE** est en opérations depuis plus de 14 ans et qu'un financement est requis pour couvrir les réparations majeures à intervenir au cours des prochaines années par **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE**;

ATTENDU le tableau d'amortissement présenté à **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE** par la Caisse Desjardins de l'Envolée en date du 19 janvier 2024;

ATTENDU QUE cette proposition implique l'engagement de la Ville de Blainville envers la Caisse Desjardins de l'Envolée sous la forme d'un cautionnement additionnel;

ATTENDU les compétences et pouvoirs conférés à la Ville de Blainville en vertu de la *Loi sur les cités et villes* et de la *Loi sur les compétences municipales*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu que la Ville de Blainville s'engage de façon inconditionnelle et irrévocable à cautionner le prêt no 9 au montant de **DEUX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (2 250 000 \$)**, consenti par la Caisse Desjardins de l'Envolée en faveur de **LE CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE**, tel que décrit au tableau d'amortissement en date du 19 janvier 2024, ne faisant pas partie d'engagements antérieurs et devant servir aux fins énumérées dans la proposition de la Caisse.

QU'une requête soit adressée à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour qu'elle accorde l'autorisation requise dans les circonstances de la présente résolution.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile ou requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-197

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
MONTAGE INTÉGRÉ D'UN NOUVEAU VÉHICULE
DU SERVICE DE POLICE (9-23)**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **LES SYSTÈMES CYBERKAR INC.** pour le montage intégré d'un nouveau véhicule du Service de police (9-23), au montant de **48 735,30 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-198

**AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE
INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE**

ATTENDU le projet d'Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile entre plusieurs villes et municipalités des Basses-Laurentides;

ATTENDU QUE cette entente a pour but de permettre à chaque organisme participant d'offrir ou de recevoir une aide et de partager de l'information pour chacune des étapes du processus de gestion des risques et des sinistres, aux conditions prévues à l'entente;

ATTENDU QUE les organismes participants désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer l'*Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile*, laquelle sera sensiblement conforme à celle jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-199

ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT DE BARBECUES

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **GLOBAL INDUSTRIAL** pour l'achat de barbecues, au montant de **18 067,17 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-200

ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT DE CHAISES ET DE TABLES

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **TENAQUIP LIMITÉE** pour l'achat de chaises et de tables, au montant de **15 854,36 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-201

ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT DE CHAPITEAUX

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **IMPACT CANOPIES CANADA INC.** pour l'achat de chapiteaux, au montant de **13 710,77 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-202

ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT DE CHARIOTS DE TRANSPORT
POUR CHAISES ET TABLES

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **CTI CHAISES ET TABLES INTERNATIONALES** pour l'achat de chariots de transport pour chaises et tables, au montant de **4 064,37 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-203

ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT DE POUBELLES ET D'UN CHARIOT À BASCULE

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **ULINE** pour l'achat de poubelles et d'un chariot à bascule, au montant de **5 143,34 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-204

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT DE POUBELLES POUR LES
DIFFÉRENTS PARCS DE LA VILLE**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **EQUIPARC MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARCS INC.** pour l'achat de poubelles pour les différents parcs de la Ville, au montant de **39 081,15 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000 (*fonds des parcs*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-205

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **9006-8685 QUÉBEC INC. (CHOQUETTE ET FILS SIGNALISATION)** pour l'achat d'équipements pour les travaux publics, au montant de **2 196,02 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de 60 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-206

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACHAT ET LIVRAISON DE DALLES DE BÉTON**

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **JANSEN INDUSTRIE INC.** pour l'achat et la livraison de dalles de béton, au montant de **3 621,71 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000 (*fonds des parcs*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-207

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
CONTRÔLE DES ACCÈS ET ALARMES
DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX
ANNÉE 2024**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **LES ALARMES ET COMMUNICATIONS PROGIX LTÉE** pour le contrôle des accès et alarmes des bâtiments municipaux pour l'année 2024, au montant de **59 074,16 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.413.00.531 (3 897,65 \$), 02.415.00.531 (10 934,12 \$), 02.825.00.531 (8 071,25 \$), 02.811.00.531 (6 680,05 \$), 02.813.00.531 (2 276,51 \$), 02.819.00.531 (2 196,02 \$), 02.817.00.531 (758,84 \$), 02.823.00.531 (1 782,11 \$), 02.826.00.531 (2 207,52 \$), 02.824.00.531 (2 759,40 \$) et 02.816.00.531 (17 510,69 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-208

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2024-004
NETTOYAGE DES PUISARDS DE BÂTIMENTS
POUR LES ANNÉES 2024 À 2026**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES 360 (QUÉBEC) LTÉE** pour le nettoyage des puisards de bâtiments pour les années 2024 à 2026, au montant de **50 251,63 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.812.00.531 (14 181,27 \$), 02.819.00.531 (10 662,57 \$), 02.820.00.531 (4 821,55 \$), 02.822.01.531 (5 525,28 \$) et 02.826.00.531 (15 060,96 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-209

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2024-011
SERVICES DE TRAITEUR POUR LES REPAS
DES AÎNÉS 2024**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **9279-5574 QUÉBEC INC. (GROUPE MAISON COURTEMANCHE)** pour les services d'un traiteur pour les repas des aînés pour l'année 2024, au montant de **95 095,82 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.749.00.694.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-210

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2024-021
ACQUISITION D'UNE INSERTION DE CITERNE
AVEC SES ÉQUIPEMENTS**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **POMPETECH INC.** pour l'acquisition d'une insertion de citerne avec ses équipements, au montant de **59 787,00 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de **60 mois**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-211

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2024-031
ACQUISITION D'UNE MOTOCYCLETTE
DE MARQUE BMW**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **GABRIEL MOTO B MONTRÉAL S.E.N.C.** pour l'acquisition d'une motocyclette de marque BMW, modèle F900GS-P, au montant de **26 639,71 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de **60 mois**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-212

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2024-032
ACHAT DE SABLE DE REMBLAIS
1^{ER} MAI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **3093-4459 QUÉBEC INC. (SABLE VILLENEUVE)** pour l'achat de sable de remblais, pour la période du 1^{er} mai au 1^{er} décembre 2024, au montant total de **15 780,32 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-213

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
REMPACEMENT DU PLANCHER DE VINYLE
DES CHALETs DES PARCS JACQUES-VIGER ET BLAINVILLE**

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **CENTRE DE PEINTURE GASCON (1993) LTÉE (TAPIS BELEC ET BIGRAS COUVRE PLANCHER)** pour le remplacement du plancher de vinyle des chalets des parcs Jacques-Viger et Blainville, au montant total de **6 798,03 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000 (*fonds des parcs*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-214

**ACCEPTATION DE PROPOSITIONS
DOSSIER DP2024-042
ACHAT D'ÉQUIPEMENTS D'ÉGOUTS ET
D'ACCESSOIRES POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter les propositions des compagnies suivantes pour l'achat d'équipements d'égouts et d'accessoires pour le réseau d'aqueduc :

- **LOT 1 : CONSTRUCTION NIVEX INC.** au montant total de **55 428,54 \$ taxes incluses**;
- **LOT 2 : RÉAL HUOT INC.** au montant total de **44 552,36 \$ taxes incluses**;
- **LOT 3 : CONSTRUCTION NIVEX INC.** au montant total de **1 775,67 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.413.00.527 (44 552,36 \$) et 02.415.00.642 (57 204,21 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-215

**AUTORISATION DE SIGNATURE
RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT ET
CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'OBSERVATOIRE DE LA
GESTION INTÉGRÉE DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN DU CENTRE
D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN INFRASTRUCTURES
URBAINES (CERIU)**

ATTENDU QUE le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) agit comme expert-conseil œuvrant à la pérennité des infrastructures municipales;

ATTENDU QUE la Ville est un partenaire de l'OBSERVATOIRE de la gestion intégrée de l'espace public urbain du CERIU depuis 2022;

ATTENDU QUE le CERIU sollicite le renouvellement de la participation financière de la Ville à hauteur de 37 500 \$ sur cinq ans (7 500 \$ par an) pour la réalisation des mandats de recherche et du fonctionnement de l'OBSERVATOIRE;

ATTENDU QUE la Ville souhaite soutenir l'**OBSERVATOIRE** mis en place par le **CERIU** de façon à lui permettre d'affirmer son leadership en matière de gestion intégrée de l'espace public urbain.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu :

- **D'AUTORISER** le directeur du Service du génie à signer pour et au nom de la Ville l'Entente de partenariat et contribution financière avec le **CERIU** pour l'**OBSERVATOIRE** de la gestion intégrée de l'espace public urbain;
- **DE DÉLÉGUER** le directeur du Service du génie à titre de représentant de la Ville de Blainville sur le comité scientifique de l'**OBSERVATOIRE**;
- **D'AUTORISER** la directrice du Service des finances et trésorière à verser la contribution financière et à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.310.00.414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-216

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2023-022-CQ
RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DE
BÂTIMENTS MUNICIPAUX – INGÉNIEURIE
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES MATÉRIAUX

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **GROUPE ABS INC.** pour le contrôle de la qualité et des matériaux dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de bâtiments municipaux, au montant de **80 103,31 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-217

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2024-001-CQ
RÉFECTION DES CHAUSSÉES 2024 – INGÉNIEURIE
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES MATÉRIAUX

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **GROUPE ABS INC.** pour le contrôle de la qualité et des matériaux dans le cadre du programme de réfection des chaussées 2024, au montant de **99 390,14 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1675.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-218

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2024-012 P
ACQUISITION DE QUATRE (4) CHÂSSIS-CABINE
DIX ROUES NEUFS

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **GLOBOCAM (MONTRÉAL) INC.** pour l'acquisition de quatre (4) châssis-cabine dix roues neufs, au montant de **1 139 655,20 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus aux Règlements 1652 (284 913,80 \$), 1670 (284 913,80 \$) et 1676 (569 827,60 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-219

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2023-009-1 P
RÉFECTION D'ÉMISSAIRES PLUVIAUX**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **MONCO CONSTRUCTION INC.** pour les travaux de réfection d'émissaires pluviaux, au montant de **223 529,58 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1664, le tout conditionnellement à l'autorisation des travaux par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-220

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2023-033 P
DIVERS BÂTIMENTS
TRAVAUX DE RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **CONSTRUCTIONS LARCO INC.** pour les travaux de rénovation et agrandissement de divers bâtiments municipaux, au montant de **10 035 018,00 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-221

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2024-001 P
RÉFECTION DES CHAUSSÉES - DIVERS SITES**

ATTENDU QUE le Service du génie a lancé la demande de soumission publique SG2024-001 P pour la réfection des chaussées – divers sites;

ATTENDU QUE la Ville a reçu sept (7) soumissions, la plus basse soumission conforme provenant de la compagnie Construction Anor (1992) inc.;

ATTENDU QUE Construction Anor (1992) inc. a avisé la Ville, en date du 5 avril 2024, qu'elle retirait sa soumission déposée le 13 février 2024 pour le contrat SG2024-001 P;

ATTENDU QUE la Ville, dans les circonstances, doit adjuger le contrat au deuxième plus bas soumissionnaire conforme et exercer les droits qu'elle détient en vertu des documents d'appel d'offres.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et résolu d'accepter la soumission conforme de la compagnie **UNIROC CONSTRUCTION INC.** pour les travaux de réfection des chaussées pour l'année 2024, au montant de **6 383 034,08 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus aux Règlements suivants :

- *Règlement 1625* : 326 919,91 \$
- *Règlement 1645* : 304 683,75 \$
- *Règlement 1656* : 509 914,12 \$
- *Règlement 1675* : 5 241 516,30 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-222

DÉPÔT – CERTIFICAT CONCERNANT LA
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT 1687

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu de prendre acte du dépôt par le greffier du certificat concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue du **8 au 12 avril 2024** sur le règlement suivant :

- ***Règlement 1687 décrétant l'exécution de divers travaux de voirie et d'infrastructures, et un emprunt de 6 900 000 \$ à ces fins.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2024-04-223

OCTROI EN COMMUN D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION D'UNE
INFRASTRUCTURE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIO-VOIX P25
SOUS FORME DE TEMPS D'ONDES ET SERVICES

ATTENDU QUE le contrat commun octroyé en 2013, suite au processus d'approvisionnement SA2012-070-P pour la location d'une infrastructure de télécommunications radio-voix P25 sous forme de temps d'ondes et services, à l'entreprise **BELL MOBILITÉ INC. – DIVISION RADIO**, arrivera à son terme de 10 ans, le 14 mai 2024;

ATTENDU QU'une nouvelle *Entente intermunicipale concernant un regroupement de certaines municipalités en vue de l'octroi en commun d'un contrat de location d'une infrastructure de télécommunications radio-voix P25 sous forme de temps d'ondes et services* a été signée entre les villes de Blainville, Mascouche, Terrebonne, Saint-Eustache, L'Assomption, Repentigny, Sainte-Thérèse, et Boisbriand et la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a de nouveau été désignée comme mandataire du regroupement aux fins d'accorder un contrat en commun;

ATTENDU QUE des vérifications documentées et sérieuses ont permis de conclure que **BELL MOBILITÉ INC. – DIVISION RADIO** est la seule entreprise pouvant offrir les services d'une infrastructure dédiée à la sécurité publique, tels que requis sur les territoires des villes membres du regroupement;

ATTENDU l'avis d'intention AI-2024-001 qui a été publiée sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) conformément à l'article 573.3.0.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **BELL MOBILITÉ INC. – DIVISION RADIO**, pour et au nom des villes de Blainville, Mascouche, Terrebonne, Saint-Eustache, L'Assomption, Repentigny, Sainte-Thérèse, et Boisbriand et de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, pour la location d'une infrastructure de télécommunications radio-voix P25 sous forme de temps d'ondes et services, pour une période de 60 mois, au montant total de **13 903 310,39 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier la somme imputable à la Ville de Blainville, soit un montant de **2 128 578,68 \$ taxes incluses** à même les postes budgétaires 02.210.00.540 et 02.224.00.540, répartie mensuellement sur une période de 60 mois.

QUE le directeur du Service des technologies de l'information soit autorisé à signer, pour et au nom du regroupement et/ou de la Ville de Blainville, le contrat et tout autre document visant à donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

**RÉSOLUTION...
2024-04-224**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu que la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

MAIRESSE

(S) Patrick St-Amour

GREFFIER